

TOURNOI MENSUEL « HANDICAP »

Au début de sa création (saison 2010/2011), cet événement regroupait difficilement 16 participants. Au fil du temps les organisateurs ont du refuser des joueurs et ont donc décidé de modifier le règlement pour permettre à chacun de participer.

A aujourd'hui plus de 50 joueurs (62 % de l'effectif du club) se sont au moins inscrits une fois durant la saison. Face à l'engouement de chacun, le Tournoi « Handicap Mensuel » est reconduit pour sa troisième année.

Ce tournoi se déroule le dernier vendredi de chaque mois. (Peut changer selon les rencontres « féminin mixte » et «vétérans »). Il débute à 19 heures.

Le handicap sera de 2 points par tranche de 100 points d'écart de classement, avec un maximum de 16 points de différence. Le vainqueur sera le premier arrivé à 31 points sans qu'il y ait besoin de 2 points de différence. Les joueurs changeront de côté à 15 points. Les services s'effectuent de manière habituelle.

Les deux premiers de chaque série seront qualifiés pour le « tableau gagnant » les autres joueront dans le « tableau perdant ».

Chaque tour permet aux joueurs participants, de gagner des points qui seront additionnés après chaque édition et à la fin de saison pour établir un classement. Les trois premiers seront récompensés en fin de saison.